

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Le monde du livre

André Vanasse

Number 163, Fall 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83224ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2016). Le monde du livre. *Lettres québécoises*, (163), 66–67.

La saga Kerouac...

Certains lecteurs ont sans doute lu, dans *Le Devoir*, la saga qui s'est déroulée à propos de la querelle où se sont affrontés les Éditions du Boréal et Gabriel Anctil à la suite de la publication de *La vie est d'hommage*, un choix de textes écrits en français par Jack Kerouac.

Gabriel Anctil est furieux qu'on lui refuse le titre de celui qui a révélé — dans un texte publié dans *Le Devoir*, le 5 septembre 2007 —, « pour la première fois au grand public l'existence d'un roman entièrement écrit en français par le pape des "beatniks" » : *La nuit est ma femme*. »

Et Gabriel Anctil de poursuivre : « Le "scoop" crée une onde de choc chez ses nombreux lecteurs et est repris par les journaux du monde entier, à qui j'accorde de nombreuses entrevues » (cité par Hugo Pilon-Larose, *lapresse.ca*, 11 avril 2016). Et Gabriel Anctil d'insister : « [...] je poursuis mes recherches dans le fonds d'archives à New York [...] où je déterre un second trésor. Le 4 septembre 2008, toujours en une de *Devoir*, je révèle l'existence d'un second roman écrit en français par Kerouac : *Sur le chemin* ».

À l'évidence, Gabriel Anctil a raison quand il dit « qu'il a pour la première fois révélé au grand public l'existence de ces deux manuscrits ». Par contre, Deni Ellis Béchar, impliqué dans cette querelle en tant que spécialiste, prétend que « Gabriel Anctil n'a pas fait de découverte » (lettre au *Devoir*, 11 avril 2016). Et ce dernier d'affirmer que *La nuit est ma femme* est mentionné en 1990, à la suite d'une recherche sur Google, alors qu'on retrouve des références à *Sur le chemin* dès 1983, puis en 1996, 1998 et 2004. Son jugement est catégorique : « [...] annoncer l'existence de quelque chose et le découvrir ne sont pas pareils. Peut-être M. Anctil n'a tout simplement pas fait les vérifications journalistiques nécessaires pour se rendre compte qu'il n'était pas le premier à les trouver » (*Le Devoir*, 16 avril 2016). Jean-Christophe Cloutier, le responsable de l'édition, va plus loin : « John Sampas, l'héritier du patrimoine littéraire, était déjà au courant de ces textes. [...] Il a d'ailleurs fait faire la traduction de *La nuit est ma femme*, il y a plus de vingt ans [...] ».

Gabriel Anctil ne dit pas nommément qu'il a « découvert » *La nuit est ma femme*, mais qu'il a fait connaître l'existence du manuscrit au grand public. D'autre part, il faut reconnaître que, dans le cas de *Sur le chemin*, il affirme qu'il « révèle l'existence » dudit manuscrit, ce qui — si on se fie aux affirmations de Deni Ellis Béchar — est faux.

À vue d'œil, il s'agit d'un conflit interpersonnel où chacun se cantonne dans ses positions. À preuve, M. Béchar ne manque pas de noter que M. John Sampas « se méfiait de M. Anctil parce que celui-ci agissait comme si les textes lui appartenaient et était trop agressif ».

Cela dit, on ne peut tout de même pas nier que, sans les démarches dans le fonds d'archives à New York de M. Gabriel Anctil, où il a mis la main sur les manuscrits en question, ceux-ci auraient très bien pu rester dans l'oubli. À ce propos, M. Béchar fait preuve d'honnêteté : « Personnellement, j'ai su que ces textes francophones existaient grâce à M. Anctil, mais quand j'ai entrepris d'écrire un article sur ces textes, je me suis rendu compte qu'il avait tort dans ses déclarations — il ne les avait pas découverts. »

Et puis, il ne faut pas oublier que c'est M. Anctil qui a approché Boréal pour la publication des deux manuscrits après avoir fait des démarches chez d'autres éditeurs. En somme, Gabriel Anctil a raison d'être frustré, lui qui a dépensé beaucoup d'énergie pour que les œuvres françaises de Kerouac soient publiées en français, ici au Québec, et qui n'en récolte absolument rien. Dans les faits, cependant, il n'a aucun droit sur ces textes et c'est bien dommage. Qu'on lui ait préféré Jean-Christophe Cloutier, professeur, « qui avait fait une partie de son doctorat à la Columbia University sur Kerouac et sur son fonds d'archives », selon M. Béchar, et qui en plus « avait déjà été choisi par la Library of America, une maison d'édition très prestigieuse aux États-Unis, pour traduire vers l'anglais les textes francophones de Kerouac » est un choix dont on peut difficilement contester la pertinence.

Ainsi va la vie, comme on dit !

Google Books gagne à la Cour suprême des États-Unis

Google, on en a déjà parlé dans *Lettres québécoises*, avait gagné son procès contre trois auteurs en Cour d'appel en novembre 2013. Ce sont Jim Bouton, Betty Miles et Joseph Goulden, soutenus par la Authors Guild (États-Unis). Les déboutés ont décidé d'aller en Cour suprême. Ils ont, encore fois, perdu. Ce jugement, apparemment, est tombé sans commentaire. La dernière fois, on avait invoqué une raison qui ressemblait étrangement à « l'exception d'utilisation équitable », expression dont je parle dans l'éditorial de ce numéro, voulant dire par là que Google rendait service à la société. On veut bien, mais on reste soufflé quand on apprend que Google a numérisé à ce jour rien de moins que vingt millions de livres. Google se défend bien de vendre des livres. Il propose plutôt des extraits et renvoie l'internaute sur un site de vente. Fort bien, mais reçoit-il un pourcentage sur chaque vente ? Le contraire serait étonnant. Et puis, on ne sait trop qui possède le site de vente en question, sans compter que si le livre n'est pas accessible en librairie réelle ou virtuelle, Google sera pour ainsi dire justifié de vendre le livre convoité.



Je l'ai déjà dit : dès que Google ne trouve pas le livre en librairie, celui-ci est déclaré hors commerce. L'Union des écrivains et des écrivaines québécois a protesté contre cette manière de procéder, jugeant que les œuvres sont protégées pendant cinquante ans. Malgré cela, à ma connaissance, rien n'a débloqué de ce côté. Google a la partie facile. Pour qu'on comprenne mieux, je vous donne un exemple : quand j'ai écrit mon roman *La flûte de Rafi*, je cherchais des livres qui traiteraient de la ligue hanséatique, un regroupement des grandes villes portuaires de l'Europe créé pour faciliter le commerce en abolissant toutes les taxes pour les membres de la Hanse. Je ne trouvais rien jusqu'à ce que je mette la main sur *The Hansa Towns*, un essai signé par Helen Zimmern publié à New York aux éditions G. P. Putnam's sons et à Londres chez T. Fisher Unwin en 1889. Ce livre s'est révélé tout à fait instructif. Le hic est que je l'ai payé plus de 50 € ! Il s'agissait d'une photocopie reliée et agrémentée d'une jolie page couverture.

Pour Google, procéder de la même façon que pour *The Hansa Towns* est un jeu d'enfant. Il suffit d'utiliser l'Espresso Book Machine qui peut produire à l'unité des livres reliés et agrémentés d'une jolie page couverture en quelques minutes et le tour est joué.

Peut-on imaginer ce que cela signifie ? Il suffit qu'un livre de sa bibliothèque soit désiré par un seul acheteur, comme c'était mon cas, pour que Google en vende vingt millions ! Il se peut, il est vrai, qu'un livre ne soit jamais demandé, mais d'autres peuvent l'être plusieurs fois.

Tout cela pour dire que la plus grande bibliothèque jamais créée à ce jour risque de rapporter gros à ses propriétaires, sans compter que Google se défendra bec et ongles pour se soustraire au droit d'auteur quand, à ses yeux, le livre ne sera plus disponible en librairie. Il ne sera pas facile d'entreprendre une bataille judiciaire contre un géant multimilliardaire et qui, en plus, semble invincible !

Fermeture de la librairie Martin à Joliette

En avril dernier, on apprenait que la librairie Martin à Joliette fermait ses portes. La raison invoquée est de « permettre à l'entreprise de surmonter la crise des librairies, et de continuer à offrir des produits culturels, de loisir, papeterie et objets passe-temps et cadeaux aux consommateurs, ainsi que fournitures aux institutions de la région », a-t-on écrit sur la page Facebook de la librairie.

Cette fermeture fait mal. La librairie Martin a été créée il y a plus de 90 ans. C'est donc une perte importante.

Il faut signaler que la librairie Martin était en conflit de travail avec ses employés syndiqués qui ont fait l'objet d'un lockout le 24 décembre dernier. Ce conflit a pris fin le 1^{er} avril (beau poisson d'avril !).

Même si la librairie Martin garde son magasin « Express » aux Galeries de Joliette, la fermeture est un geste grave qui montre à l'évidence que le milieu du livre est dans une mauvaise passe. Du reste, dans le même communiqué, on signalait que, depuis dix ans, 45 librairies avaient fermé leurs portes. Cela équivaut, plus ou moins, au tiers des librairies indépendantes.

Du côté du syndicat, on ne doute pas un seul instant que la fermeture a été causée par le conflit syndical. C'est tout à fait probable, mais dans les conditions actuelles, il n'est pas facile de dégager une marge de profit quand les ventes sont à la baisse. Toujours dans le même communiqué, on affirmait que le commerce de la librairie « est l'un des secteurs les moins rentables du commerce de détail ».

Domage tout de même que cette institution vénérable disparaisse du paysage de Lanaudière.

Sébastien Dulude poursuit sa lancée

À l'évidence, Sébastien Dulude est en train de prendre une place de plus en plus importante dans le monde littéraire : chroniqueur à *Lettres québécoises* et bientôt membre du comité éditorial, il est aussi rédacteur en chef web du *Magazine Spirale* et dirige de plus la collection de poésie « La pulpe »



aux éditions Le lézard amoureux. Les éditions de La courte échelle viennent de lui confier la direction de la collection « À l'étage » dont le but est d'offrir, selon le communiqué, « une diversité d'œuvres de fiction, entre roman noir et écriture intime, sous le sceau de l'originalité, du style et de l'audace ».

Il a signé deux recueils de poésie (*ouvert l'hiver*, La Peuplade, 2015 et *Chambres*, Éditions Rodrigol, 2013) et un essai portant sur l'œuvre du poète-typographe-éditeur Roland Giguère (Éditions Nota bene, 2013). Il pratique la poésie performance au Québec, mais aussi en France et en Belgique, où il excelle. Je l'ai vu sur scène où il a livré une superbe performance. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

INFOCAPSULE

lettres québécoises

REVUE
fondée en
1976

La revue de l'actualité littéraire

La seule revue **ENTIÈREMENT** consacrée
à la **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE.**



Roman
Traduction
POLAR
RÉCIT
Nouvelle
POÉSIE
Études
littéraires
CONTE
Actualité

Abonnement papier et électronique :
www.lettresquebecoises.qc.ca
Suivez-nous sur Facebook

Soutenez notre revue
en abonnant un ami !

